

Commune de Creys Mépieu
Extrait du registre des délibérations

Le vingt-et-un mai de l'an deux mil vingt-cinq, à dix-huit heures trente, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 16 mai 2025 et au nombre prescrit par la loi, le Conseil Municipal de la commune de CREYS MÉPIEU, sous la présidence de **M. Olivier BONNARD, Maire**.

Présents : Séverine **POËTE**, Jean-Claude **GENGLER**, Ludovic **CHENEVAL**, David **ARNAUD**, Sandra **DREVET**, René **GIPPET**, Philippe **GIROUD**, Patrick **GROS**, Ligia **HODY**, Christel **LHERISSON**, Isabelle **MAYEN**, Christelle **MELLET**;

Absents excusés : Ghislaine **POZZOBON** (proc. à Ludovic CHENEVAL), Stéphanie **BATAILLON** (proc. à David Arnaud), Pierre **DE SMEDT** (proc. à Christelle MELLET), Gilles **GAUTIER** (proc. à Séverine POËTE) et Nadine **MELLET** (proc. à Ligia HODY)

Secrétaire de séance : Séverine **POËTE**

Nombre de membres
en exercice : 18

Présents : 13
Pouvoirs : 5

Votes pour : 18
Votes contre : /
Abstentions : /

Délibération n° 2025.04.08 du 21 mai 2025

Cimetières : Révision des tarifs des concessions

Suite à la révision des plans et à l'approbation du nouveau règlement des cimetières communaux, M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir procéder à la révision des montants des concessions accordées pour 30 ans. Il propose les tarifs suivants :

	2.5 m2	5 m2	Cavernes
Concession trentenaire	300 €	600 €	600 €
Plaques nominatives cavernes x2			25 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** les tarifs des concessions trentenaires fixés ci-dessus ;
- **PRECISE** que s'agissant des cavernes, le demandeur devra acquitter 25 € en sus pour la fourniture de 2 plaques nominatives ;
- **AUTORISE** M. le Maire ou, à défaut, son représentant, à signer l'ensemble des pièces afférentes à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier BONNARD

